

SÉNÉGAL

Capitale d'État
(Plus de 1 900 000 hab.)

● Plus de 200 000 hab.

● Plus de 100 000 hab.

● Plus de 50 000 hab.

● Plus de 20 000 hab.

● Plus de 10 000 hab.

● Autre ville ou localité

— Limite de région

— Chef-lieu de région *

— Gossas

— Kolda

— Gossas

— Groupe ethnique

— Route principale

— Route secondaire

— Autre route et piste

— Voie ferrée

— Barrage

— Site historique

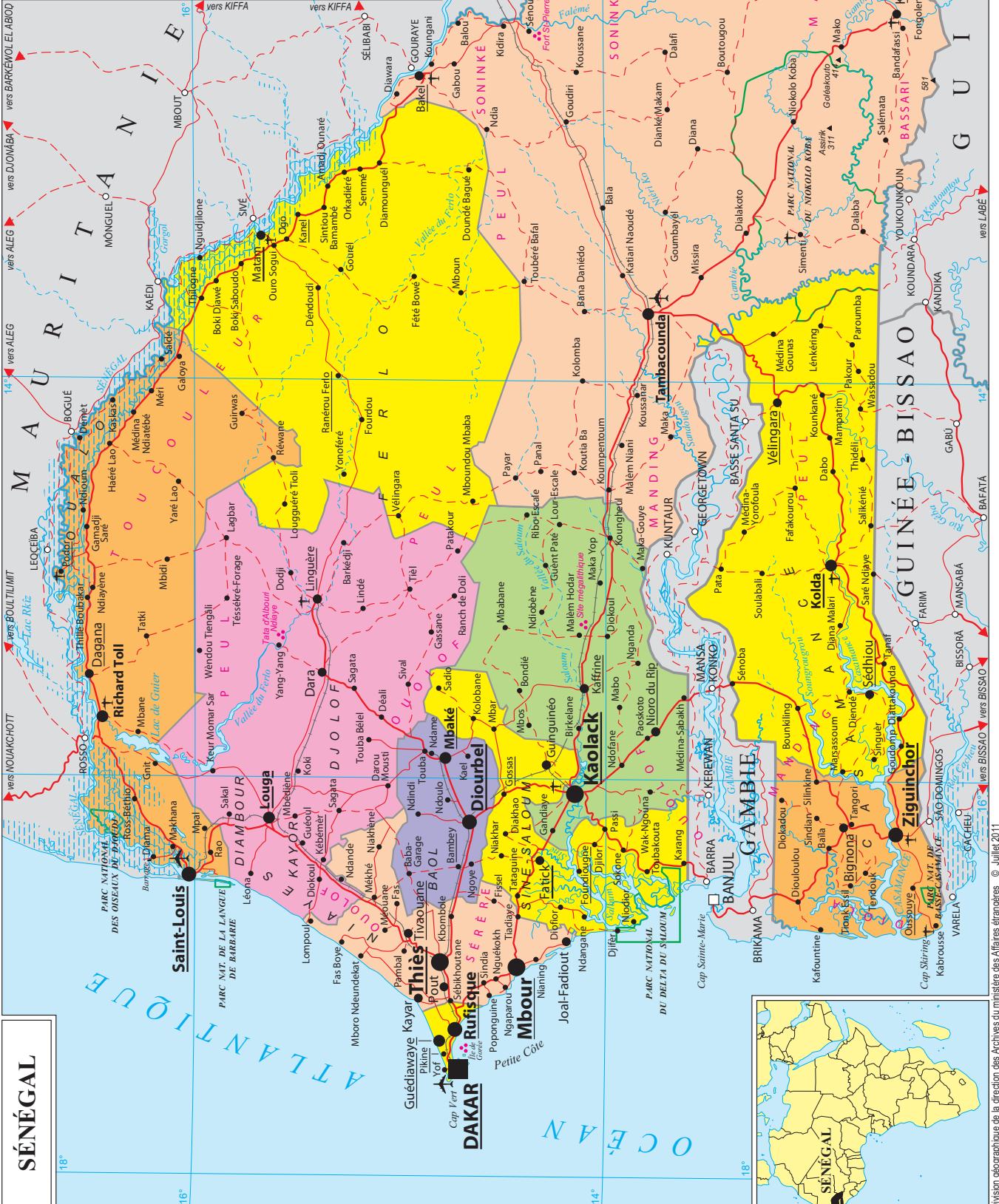
— Aéroport, aérodrome

— Parc national

— Terrain inondable

* Les régions portent le nom de leur chef-lieu

0 50 km





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 197 161 km²

Population : 14,5 millions d'habitants. Densité : 74 habitants/km². Part de la population urbaine : 43,4 %. Taux de croissance démographique : 2,9 %. Langue officielle : français

Principales villes : Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis

Régime politique : Après deux mandats successifs de M. Abdoulaye Wade, de 2000 à 2012, les élections présidentielles, qui se sont tenues en mars 2012, ont porté M. Macky Sall, ancien Premier ministre de M. Wade, au poste de président de la République. Les élections législatives organisées en juillet 2012 ont dégagé une majorité absolue en faveur de la coalition présidentielle. Le 6 juillet 2014, suite aux élections locales, le président Macky Sall a nommé M. Mohamed Dionne au poste de Premier ministre, en remplacement de Mme Aminata Touré.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 072 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

| | |
|--------------------------|--------|
| Primaire | 13,7 % |
| Secondaire ³⁾ | 21,0 % |
| Tertiaire | 65,3 % |

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 63,5 ans

Taux de mortalité infantile : 4,5 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 49,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 29,6 %

Indice de développement humain – Classement : 163^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014) : Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale, World Development Indicators (2015).

Accords internationaux

Le Sénégal est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Relations avec la communauté financière internationale

En juin 2015, le FMI a conclu un troisième accord triennal au titre de l'ISPE ¹ (Instrument de soutien à la politique économique), qui vise à appuyer le programme triennal de réformes macroéconomiques destiné à accompagner la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (PSE).

Dans le cadre de sa stratégie d'assistance, la Banque mondiale détenait, à fin juin 2015, un portefeuille de trente et un projets actifs, portant notamment sur les secteurs des transports, de l'éducation, de l'électricité et des infrastructures. Ces projets correspondent à des engagements de financement représentant 1 037,7 millions de dollars.

À fin juin 2015, le Sénégal était noté B+ à long terme et B à court terme par l'agence de notation Standard & Poor's, avec une perspective stable depuis juillet 2013. Depuis mars 2011, l'agence Moody's maintient la note B1 à long terme pour ses obligations souveraines en devises et en monnaie locale. La note est assortie d'une perspective "positive" depuis novembre 2014.

1) L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier – ou n'ayant pas besoin – d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays dans l'élaboration de leurs programmes économiques. Une fois ceux-ci adoptés par le conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

ACTIVITÉ

La croissance économique a légèrement accéléré en 2014, la hausse du PIB réel atteignant 4,7 %, après 3,6 % en 2013. Cette accélération provient principalement de l'essor du secteur tertiaire, en particulier les services bancaires, alors que les contributions du secteur secondaire et tertiaire sont demeurées stables d'une année sur l'autre.

En février 2014, les autorités sénégalaises ont adopté une stratégie de croissance soutenable à moyen et long terme, afin de transformer le pays en économie émergente d'ici à 2035. Sur la période 2014-2018, le PSE privilégie trois objectifs prioritaires : la transformation structurelle de l'économie et la croissance ; le développement du capital humain, de la protection sociale et le développement durable, et enfin l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement des institutions. Il s'appuierait sur un ambitieux programme d'investissement public triennal, associé notamment à des financements extérieurs attendus par les autorités à hauteur de 1 milliard de dollars sur trois ans, ainsi qu'à un programme de réformes structurelles touchant tant la gestion des finances publiques, que le fonction-

Comptes nationaux du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|--|----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Ressources | 9 812,4 | 10 813,1 | 10 992,8 | 11 329,1 |
| PIB nominal | 6 782,8 | 7 263,8 | 7 386,7 | 7 741,6 |
| Importations de biens et services | 3 029,6 | 3 549,3 | 3 606,0 | 3 587,5 |
| Emplois | 9 812,4 | 10 813,1 | 10 992,8 | 11 329,1 |
| Consommation finale | 6 287,2 | 6 670,8 | 6 855,1 | 7 186,7 |
| Publique | 1 052,5 | 1 108,2 | 1 133,1 | 1 200,3 |
| Privée | 5 234,7 | 5 562,5 | 5 722,0 | 5 986,5 |
| Formation brute de capital fixe ^{b)} | 1 737,8 | 2 116,9 | 2 058,5 | 2 066,4 |
| Exportations de biens et services | 1 787,3 | 2 025,4 | 2 079,1 | 2 076,0 |
| Épargne intérieure brute | 495,6 | 593,0 | 531,6 | 554,9 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 1 242,2 | - 1 523,8 | - 1 526,9 | - 1 511,5 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 25,6 | 29,1 | 27,9 | 26,7 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 1,8 | 4,4 | 3,6 | 4,7 |
| Déflateur du PIB (en moyenne) | 4,1 | 2,6 | - 1,9 | 0,1 |
| Prix à la consommation (en moyenne) | 2,7 | 1,1 | - 0,1 | - 0,8 |

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

nement de l'État et le climat des affaires. Soutenue par le FMI depuis juin 2015 par le biais d'un ISPE, la mise en œuvre de l'ensemble de ces réformes doit favoriser une amélioration du potentiel productif du pays et aboutir à une accélération sensible de la croissance, avec pour objectif affiché à moyen terme une croissance soutenable de plus de 6 % par an.

La contribution à la croissance du PIB du secteur primaire s'est établie à 0,4 point de PIB, soit un rythme comparable à 2013 (0,3 point).

Cette évolution recouvre un recul de la plupart des cultures vivrières et de la pêche artisanale, alors que la production de riz et les activités de pêche industrielle ont fortement progressé.

Dans un contexte de baisse générale des prix des principaux produits alimentaires, les récoltes de mil et sorgho, et de maïs ont continué à reculer, respectivement de 15,5 % et de 15,2 % en 2014, en raison d'une pluviométrie peu favorable. En revanche, la production d'arachide s'est stabilisée, tandis que celle de riz paddy s'est inscrite en forte hausse (+ 27,7 %), bénéficiant des programmes d'appui aux filières agricoles des autorités, qui favorisent en particulier le

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

| | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 ^{a)} |
|------------------------------|------------|------------|------------|-------------------------|
| Arachide | 528 | 693 | 677 | 674 |
| Prix d'achat aux producteurs | 175 | 190 | 217 | 200 |
| Coton-graine | 25 | 32 | 29 | 24 |
| Prix d'achat aux producteurs | 179 | 255 | 180 | 255 |
| Mil et sorgho | 568 | 670 | 607 | 515 |
| Maïs | 124 | 223 | 226 | 179 |
| Riz paddy | 439 | 423 | 436 | 557 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Phosphates

(en milliers de tonnes)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|-------------------|--------------|--------------|------------|--------------------|
| Production | 1 412 | 1 380 | 836 | 759 |

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

développement de l'irrigation. S'agissant des produits d'exportation, la production de coton-graine, affectée par des conditions climatiques moins favorables, a continué à reculer (- 15,5 %), en dépit de prix d'achat aux producteurs favorables.

Afin d'évaluer l'impact du réchauffement climatique sur les ressources en eau et son impact sur le développement agricole, l'OMVS a lancé en mars 2015 une étude visant à étudier la vulnérabilité du bassin du fleuve Sénégal tant en termes de soutenabilité alimentaire qu'en termes de ressources hydrauliques pour la fourniture d'énergie. Le paiement, en janvier 2015 de 12,5 milliards au Sénégal, au Niger et à la Mauritanie au titre de la sécheresse par la société britannique African Risk Capacity souligne l'importance des mécanismes financiers innovants à prévoir afin de faire face au risque climatique.

En 2014, les activités liées à la pêche ont régressé de 3,7 %, du fait d'un recul continu de 6,6 % de la pêche artisanale, alors que les activités de pêche industrielle ont fortement augmenté (+ 14,2 %). Signé en mai 2014, l'accord de pêche avec l'Union européenne, qui vise à limiter la pression de la pêche industrielle en limitant les tonnages autorisés pour les chalutiers européens, devrait permettre de ralentir le déclin de la pêche artisanale, d'autant qu'il est assorti d'un versement de 14 millions d'euros sur cinq ans pour le Sénégal.

La contribution du secteur secondaire à la croissance économique s'est stabilisée à 0,6 point de PIB, les progrès enregistrés dans le cadre de la restructuration du secteur de l'énergie pour améliorer la fourniture d'électricité ayant compensé le ralentissement des industries manufacturières.

S'agissant des activités minières, la vétusté de l'outil de production continue de constituer un frein au développement durable de l'exploitation. La baisse de la production de phosphates s'est poursuivie, ce sous-secteur s'inscrivant en retrait de près de 9,2 %, après 40 % en 2013. Les interruptions techniques qui ont affecté l'activité des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) tout au long de l'année 2013 ont continué à peser sur l'extraction des phosphates, soulignant la nécessité de remédier au sous-investissement chronique dont souffre l'appareil industriel de cette entreprise depuis de nombreuses années. La mise en valeur à fin 2015 du gisement de 40,5 millions de tonnes de Ndiendouri Ouali Diala dans la région de Matam, devrait toutefois permettre de relancer la filière à partir de 2016.

S'agissant du secteur pétrolier, la découverte, fin 2014, de deux gisements laissant espérer un potentiel de production d'au moins 400 millions de barils par an par la société britannique Cairn Energy, pourrait permettre de réduire à terme la facture pétrolière du pays, qui représente près de 10 % du PIB. En ce qui concerne le raffinage de pétrole, l'activité s'est inscrite en recul de 4,1 %, reflétant la baisse de la demande locale en produits pétroliers des industries manufacturières, mais aussi celle provenant de la société nationale d'électricité (SENELEC), qui réhabilite progressivement son outil de production, essentiellement en faveur de centrales thermiques à charbon.

L'activité des industries manufacturières et de l'artisanat s'est en effet contractée de 0,5 %, contre une croissance de 2 % en 2013, en liaison notamment avec la baisse des productions agricoles, notamment du coton.

En revanche, l'activité est demeurée dynamique dans le secteur du BTP, en hausse de 11,5 %, sous l'impulsion des grands chantiers engagés par l'État, notamment dans le domaine des infrastructures. Outre l'achèvement de l'aéroport international Blaise Diagne et l'exécution du programme de lutte contre les inondations, cette dynamique a été renforcée par la poursuite des projets de construction de routes, de ponts et d'aménagements hydro-agricoles dans le cadre du *Millennium Challenge Account* (MCA), qui vise, en partenariat avec l'agence américaine, à doter le Sénégal d'équipements structurants pour son développement.

La croissance du secteur énergétique a atteint 6,5 %, contre 4,7 % en 2013, contribuant à la croissance du PIB à hauteur de 0,2 point. La production d'électricité, qui constitue un goulot d'étranglement important de l'activité dans un pays marqué par des délestages récurrents, est en nette amélioration, la SENELEC ayant augmenté sa capacité de production de plus d'un quart en trois ans, pour atteindre plus de 3 200 gigawatts/heure en 2014. Partie intégrante du plan de redressement adopté par les autorités, la centrale de Kahone II, d'une capacité de 30 mégawatts et d'un coût de 19 milliards, a été mise en service en avril 2015.

Le secteur tertiaire est resté le principal moteur de l'activité économique, sa contribution à la croissance du PIB réel atteignant 3,7 points de PIB, contre 2,6 points en 2013, notamment grâce au dynamisme continu des secteurs immobilier, financier et des télécommunications, ainsi que de la progression générale des activités commerciales.

Le développement du secteur des transports et télécommunications, quoique toujours dynamique, a légèrement ralenti, contribuant à la croissance à hauteur de 0,8 point de PIB, après 1,1 point en 2013. La diffusion de la technologie 3G, qui contribue fortement à l'accroissement de valeur ajoutée du secteur des télécommunications, demeure un vecteur de croissance significatif du secteur, alors que le taux de pénétration de la téléphonie mobile dépasse 95 %.

La progression des services financiers s'est accrue fortement (contribution de 1 point à la croissance du PIB, contre 0,5 point en 2013), en liaison avec le développement rapide du secteur bancaire, tant au niveau de la collecte des dépôts que des crédits distribués, en particulier dans le domaine immobilier.

Le secteur du commerce, restaurants et hôtels a soutenu la croissance à hauteur de 0,7 point de PIB en 2014, grâce à la bonne orientation de la consommation privée. Le développement du secteur du tourisme, affecté en 2014 par l'épidémie d'Ebola, et qui, avec 700 000 visiteurs par an, demeure insuffisant au regard du potentiel du pays, devrait être facilité par la suppression de l'obligation de visa instituée en 2012 pour les ressortissants n'appartenant pas à la CEDEAO.

Selon le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, les réformes entreprises par le Sénégal afin d'améliorer le climat des affaires se sont traduites par des progrès significatifs à la faveur du programme triennal de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité pour la période 2013-2015. Ces progrès ont concerné notamment les procédures de création d'entreprise, l'obtention des permis de construire, l'accès au crédit et les procédures de collecte fiscale. Le pays, qui a été qualifié comme un des dix réformateurs les plus importants en 2014 par la Banque mondiale, se situe dorénavant à la 161^e place du classement de la Banque mondiale, alors qu'il occupait la 178^e place en 2013.

Stables en 2013, les prix à la consommation ont reculé de 0,8 % en moyenne annuelle en 2014, reflétant pour l'essentiel la décreue des prix des denrées alimentaires et énergétiques, qui constituent une part importante de la consommation des ménages.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire base engagement dons compris s'est légèrement amélioré en 2014, s'établissant

à 399,1 milliards en 2014, représentant 5,2 % du PIB, contre 400,1 milliards, soit 5,5 % du PIB, un an plus tôt.

Les recettes budgétaires ont atteint 1 723,4 milliards, en forte progression sur un an (17,1 %). Cette hausse a concerné toutes les catégories de recettes budgétaires, tant fiscales (10,4 %), que non fiscales (111,8 %), ces dernières ayant notamment été gonflées par une indemnité de 110 millions d'euros versée par le groupe Mittal en règlement d'un litige relatif à l'exploitation de mines de fer. Au total, la collecte fiscale est ressortie à 19,1 % du PIB en 2014, en progression de 1,0 point de PIB sur un an, grâce aux effets positifs de la réforme fiscale mise en place en 2013. Elle constitue l'une des collectes les plus performantes dans l'UEMOA et se situe au-dessus du seuil communautaire de 17 %. Les dons ont atteint 253,5 milliards, contre 187,5 milliards en 2013, soit une hausse de 35,2 % en un an.

Les dépenses totales se sont accrues de 14,6 %, pour atteindre 2 365,7 milliards, reflétant d'une part une accélération des dépenses courantes et d'autre part une forte augmentation des dépenses en capital.

Les dépenses courantes ont en effet progressé de 16,1 % sur un an, gonflées tant par la hausse des dépenses de fonctionnement (+ 24,1 %), que par les intérêts sur la dette publique (+ 15,7 %), alors que la masse salariale progressait de seulement 4,5 %.

Les dépenses en capital se sont établies à 899,1 milliards en 2014, après 801,3 milliards l'année précédente, reflétant un renforcement de l'effort d'investissement de l'État sur ressources internes (+ 6,5 %), ainsi qu'une forte hausse des investissements financés sur ressources extérieures (+ 20,6 %).

Au total, le déficit budgétaire base engagements dons compris, s'est stabilisé autour de 400 milliards en 2014, représentant 5,2 % du PIB en 2014, contre 5,4 % en 2013.

Dans le cadre du programme ISPE conclu avec le FMI, tous les critères d'évaluation quantitatifs pour fin 2013 ont été observés, y compris en ce qui concerne le déficit budgétaire, en dépit du niveau moins élevé que prévu des recettes.

Dans le cadre du PSE, les autorités ont indiqué au FMI avoir engagé des dépenses d'investissement prioritaires, dont le financement sera assuré par une meilleure maîtrise de la masse salariale et des dépenses

de fonctionnement. En particulier, les subventions à l'énergie, qui ont atteint près de 2 % du PIB en 2014, devraient reculer de manière significative, dans un contexte de baisse des prix du pétrole. Afin d'assurer le respect des orientations stratégiques inscrites dans le PSE, des réserves de précaution ont été instituées au niveau du ministère des Finances, qui atteindraient 0,8 point de PIB en 2016, de façon à conditionner le paiement de dépenses courantes ou de projets d'investissement en fonction de l'avancement effectif de réformes structurelles attendues ou de la livraison d'études de faisabilité pour les projets d'investissement. Les autorités sénégalaises se sont engagées à poursuivre la réduction du déficit public, qui doit atteindre la cible de 3,6 % du PIB d'ici 2017, de façon à se rapprocher des critères communautaires.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du compte des transactions courantes s'est contracté en 2014, revenant de 765,5 milliards en 2013, soit 10,4 % du PIB, à 722,8 milliards un an plus tard (9,3 % du PIB), grâce à une réduction du déficit de la balance commerciale, et une augmentation des revenus secondaires, reflétant pour l'essentiel la progression des transferts des migrants.

Le déficit de la balance commerciale est ainsi revenu de 1 471 milliards à 1 446 milliards en 2014 (18,7 % du PIB), en raison d'une contraction des importations en valeur plus forte que celle des exportations. Les exportations ont diminué de 1,7 % en valeur, dans un contexte de baisse globale des recettes issues des matières premières exportées, à l'exception des produits *arachidières* (+ 7,2 %) et des produits halieutiques (+ 6 %). Ainsi, les exportations d'engrais (acide phosphorique et phosphates) ont reculé de plus de

25 %, tandis que celles de pétrole et d'or déclinaient, respectivement, de 9,4 % et 5 % en un an.

Dans un contexte de baisse des prix du pétrole et des principaux produits alimentaires, la contraction des factures alimentaire (- 5,9 %) et pétrolière (- 0,3 %)

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA (XOF))

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 ^{a)} |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Recettes et dons | 1 525,5 | 1 669,9 | 1 658,9 | 1 976,8 |
| Recettes budgétaires | 1 375,6 | 1 464,0 | 1 471,4 | 1 723,4 |
| Recettes fiscales | 1 286,9 | 1 352,0 | 1 342,8 | 1 482,5 |
| Recettes non fiscales | 49,5 | 71,0 | 90,2 | 191,0 |
| Autres recettes non classées | 39,2 | 41,0 | 38,4 | 49,8 |
| Dons | 150,0 | 205,9 | 187,5 | 253,5 |
| Dépenses et prêts nets | 1 980,4 | 2 089,6 | 2 059,0 | 2 376,0 |
| Dépenses totales | 1 952,0 | 2 070,6 | 2 064,1 | 2 365,7 |
| Dépenses courantes | 1 233,5 | 1 257,0 | 1 262,8 | 1 466,6 |
| Traitements et salaires | 428,0 | 461,5 | 464,7 | 485,4 |
| Autres dépenses courantes | 701,7 | 687,5 | 684,9 | 850,2 |
| Intérêts dus | 103,7 | 108,0 | 113,2 | 131,0 |
| <i>Sur dette intérieure</i> | 42,1 | 56,0 | 57,8 | 68,3 |
| <i>Sur dette extérieure</i> | 61,6 | 52,0 | 55,4 | 62,7 |
| Dépenses en capital | 718,5 | 813,6 | 801,3 | 899,1 |
| Sur ressources internes | 474,6 | 491,5 | 477,3 | 508,3 |
| Sur ressources externes | 243,9 | 322,1 | 324,0 | 390,9 |
| Autres dépenses non classées | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prêts nets | 28,4 | 19,0 | - 5,1 | 10,3 |
| Solde global (base engagements) (hors dons) | - 604,8 | - 625,6 | - 587,6 | - 652,6 |
| Solde global (base engagements) (y compris dons) ^{b)} | - 454,8 | - 419,7 | - 400,1 | - 399,2 |
| Solde primaire de base ^{c)} | - 228,8 | - 176,5 | - 155,5 | - 120,5 |
| Ajustement base caisse | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 3,1 |
| Variations des arriérés de paiement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 3,1 |
| Solde global (base caisse) (hors dons) | - 604,8 | - 625,6 | - 587,6 | - 649,6 |
| Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)} | - 454,8 | - 419,7 | - 400,1 | - 396,1 |
| Financement | 454,8 | 419,6 | 401,5 | 387,5 |
| Financement intérieur net | 33,2 | - 50,9 | 212,6 | - 146,4 |
| Financement bancaire | 12,1 | - 195,9 | 56,5 | - 77,3 |
| Financement non bancaire | 21,1 | 145,0 | 156,1 | - 69,2 |
| Financement extérieur net | 421,6 | 470,5 | 188,9 | 533,9 |
| Ajustement statistique | 0,0 | 0,1 | - 1,4 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 20,3 | 20,2 | 19,9 | 22,3 |
| Dépenses courantes | 18,2 | 17,3 | 17,1 | 18,9 |
| Solde : | | | | |
| budgétaire de base ^{e)} | - 4,9 | - 3,9 | - 3,6 | - 3,2 |
| base engagements (y compris dons) ^{b)} | - 6,3 | - 5,5 | - 5,5 | - 5,2 |
| base caisse (y compris dons) ^{d)} | - 6,7 | - 5,8 | - 5,4 | - 5,1 |

a) Chiffres provisoires

b) Solde global, base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

d) Solde global, base caisse = Solde base engagements + arriérés

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources: FMI, services nationaux.

a contribué à un recul de 1,1 % des importations à 2 861,2 milliards (soit 37 % du PIB), accentué par celui des biens d'équipement du secteur privé (- 4,8 %). Au total, le taux de couverture des importations par les exportations, quoique structurellement faible, s'est légèrement amélioré, à 57,9 % en 2014 (contre une moyenne de 75 % pour les pays de l'UEMOA).

Le déficit des revenus primaires s'est détérioré de 159,5 milliards en 2013 à 169,7 milliards un an plus tard, alors que l'excédent des revenus secondaires s'est fortement renforcé, de 920,9 milliards à 958,3 milliards en 2014. Cette hausse reflète avant tout l'augmentation des transferts privés (+ 2,5 %), pour l'essentiel composés des transferts des migrants, qui se sont accrus de 5,5 % en 2014, pour atteindre 900,7 milliards. Les transferts des migrants constituent une des sources de financements extérieurs les plus importantes du pays, représentant 11,6 % du PIB en 2014.

L'excédent du compte de capital s'est nettement amélioré de 183,6 milliards à 222,3 milliards en 2014. Le compte financier s'est établi à 720 milliards en augmentation de plus de 30 % d'une année sur l'autre, grâce à la hausse d'une part des investissements directs étrangers, notamment dans les secteurs des transports, de l'énergie, de la construction et de l'extraction minière, et d'autre part de la croissance des investissements de portefeuille, pour partie liée à l'émission, par l'État, d'une euro-obligation (500 millions de dollars).

Au total, le solde global de la balance des paiements a fait apparaître un excédent de 219,5 milliards, contre un déficit de 21 milliards l'exercice précédent, conduisant à une augmentation de la contribution du pays aux réserves communautaires.

Balance des paiements du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

| | 2011 | 2012 | 2013 ^{a)} | 2014 ^{b)} |
|---|------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| a - Compte des transactions courantes (1+2+3) | - 541,0 | - 780,1 | - 765,5 | - 722,8 |
| I - Biens et services | - 1 242,2 | - 1 523,8 | - 1 526,9 | - 1 511,5 |
| Balance des biens | - 1 183,6 | - 1 468,9 | - 1 471,0 | - 1 446,0 |
| Exportations de biens FOB | 1 236,8 | 1 402,0 | 1 422,5 | 1 415,2 |
| dont : or | 116,8 | 222,3 | 190,5 | 172,6 |
| produits halieutiques | 197,7 | 176,8 | 179,8 | 190,6 |
| produits pétroliers | 193,7 | 207,7 | 218,5 | 207,7 |
| acide phosphorique et phosphates | 162,7 | 170,2 | 104,7 | 78,2 |
| produits arachidières | 47,3 | 19,0 | 32,4 | 34,8 |
| Importations de biens FOB | - 2 420,4 | - 2 870,9 | - 2 893,5 | - 2 861,2 |
| Importations de biens CAF | - 2 749,2 | - 3 262,4 | - 3 288,0 | - 3 251,4 |
| dont : produits alimentaires | - 531,6 | - 639,2 | - 641,6 | - 603,7 |
| produits pétroliers | - 880,8 | - 943,7 | - 959,4 | - 956,2 |
| biens d'équipement | - 574,0 | - 655,4 | - 685,4 | - 652,7 |
| Balance des services | - 58,6 | - 54,9 | - 55,9 | - 65,5 |
| Dont fret et assurance | - 258,9 | - 391,5 | - 324,9 | - 390,2 |
| 2 - Revenus primaires | - 132,8 | - 153,8 | - 159,5 | - 169,7 |
| dont intérêts sur la dette | - 66,5 | - 62,4 | - 55,4 | - 62,7 |
| 3 - Revenus secondaires | 62,3 | 897,6 | 920,9 | 958,3 |
| dont : transferts courants officiels (net) | 38,3 | 75,8 | 42,5 | 57,6 |
| transferts courants privés (net) | 771,7 | 821,8 | 878,4 | 900,7 |
| b - Compte de capital | 119,5 | 202,8 | 183,6 | 222,3 |
| c - Compte financier | - 362,7 | - 519,8 | - 551,8 | - 720,0 |
| Investissements directs | - 137,2 | - 112,4 | - 137,3 | - 151,1 |
| Investissements de portefeuille | - 352,8 | - 131,6 | 5,3 | - 252,1 |
| Autres investissements | 127,3 | - 275,7 | - 419,8 | - 316,7 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 2,1 | 2,1 | 2,1 | 0,0 |
| Variations des arriérés | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Rééchelonnements | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Remise de dettes | 2,1 | 2,1 | 2,1 | 0,0 |
| d - Erreurs et omissions nettes | 3,8 | 4,1 | 5,6 | 0,0 |
| e - Ajustement statistique | - 2,1 | 2,3 | 3,4 | 0,0 |
| f - Solde global (a+b-c+d) | - 55,1 | - 53,5 | - 24,4 | 219,5 |
| Taux de couverture : | | | | |
| Export biens et services/Import biens et services (%) | 59,0 | 57,1 | 57,7 | 57,9 |
| Solde courant en % du PIB | - 8,0 | - 10,7 | - 10,4 | - 9,3 |
| Solde global en % du PIB | - 0,8 | - 0,7 | - 0,3 | 2,8 |

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6^{ème} édition du Manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.

La dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à plus de 5,2 milliards de dollars à fin 2013, en hausse de 6,5 % par rapport à 2012, du fait principalement de l'augmentation de 7,2 % de la dette publique à long terme. L'encours de dette extérieure rapporté au PIB s'est établi à 34,9 % en 2013, contre 32,5 % en 2012. Les ratios du service de la dette rapporté aux exportations et aux recettes

budgétaires se sont détériorés, ressortant respectivement à 9,5 % et 13,5 %, après 8,0 % et 11,1 % en 2012. Plus de la moitié de la dette extérieure du Sénégal a été contractée auprès de créanciers multilatéraux, principalement la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Les principaux groupes de créanciers bilatéraux sont constitués des pays de l'OCDE et des pays arabes.

En 2014, selon les estimations des autorités sénégalaises, l'encours de dette extérieure publique a représenté 36,9 % du PIB en fin d'année. La dette publique totale, au sein de laquelle la dette intérieure représente 27 % du total, a par ailleurs augmenté de 21,3 %, pour atteindre 50,6 % du PIB à fin 2014. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI en juin 2015, le Sénégal continue de présenter un risque de surendettement faible, même si la dette publique s'accroît de manière plus dynamique depuis plusieurs années. Cette évaluation dépend toutefois étroitement de la poursuite de la stratégie de réduction du déficit budgétaire et d'une transition prudente vers des financements moins concessionnels.

Les autorités font en effet de plus en plus appel à des emprunts extérieurs non concessionnels ou semi-concessionnels pour financer des projets d'infrastructure. Suite au net durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux en 2013, l'émission d'une euro-obligation d'une maturité de 10 ans et d'un montant de 500 millions de dollars a été reportée et a finalement eu lieu en juillet 2014, le coupon servi étant de 6,25 %.

Dans le cadre de l'ISPE adopté en juin 2015, le FMI note à cet égard l'importance de l'adoption d'un ancrage de la dette publique à moyen et long terme. Les autorités se sont engagées à publier un objectif de croissance soutenable de la dette publique à partir de la loi de finances pour 2016, qui donnera lieu à des actions correctives en cas de dépassement.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2014, le système bancaire sénégalais comptait vingt-deux établissements de crédit, comme en 2013.

Dette extérieure du Sénégal

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Dette à court et long terme | 3 908,4 | 4 323,9 | 4 904,2 | 5 222,8 |
| Dette à long terme | 3 457,0 | 3 877,0 | 4 462,2 | 4 785,2 |
| Dette publique garantie | 3 148,5 | 3 612,0 | 4 196,7 | 4 514,1 |
| Dette privée non garantie | 308,5 | 265,0 | 265,5 | 271,2 |
| Recours aux crédits du FMI | 451,4 | 446,8 | 442,0 | 437,5 |
| Dette à court terme | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme | 4,2 | 0,0 | 0,0 | 29,0 |
| Indicateurs de dette | | | | |
| Dette extérieure/exportations de biens et services | 121,4 | 114,0 | 123,6 | 124,1 |
| Dette extérieure/PIB | 30,2 | 30,0 | 34,5 | 34,9 |
| Service de la dette/exportations de biens et services | 9,5 | 9,5 | 8,0 | 9,5 |
| Service payé de la dette/recettes budgétaires | 12,2 | 12,4 | 11,1 | 13,5 |
| Dette multilatérale/dette totale | 50,5 | 51,8 | 51,5 | 53,5 |

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Le total agrégé du bilan du système bancaire a augmenté de 12,1 % en 2014, à 4 622, 8 milliards de francs, contre 4 123,9 milliards en 2013, soit 19,6 % du total de l'UEMOA, contre 20,4 % en 2013. Cette progression résulte notamment de celle des dépôts à la clientèle, en hausse de 13,9 %, pour s'élever à 3 092,4 milliards, alors que celle des crédits bruts a été limitée à 7,6 % sur un an. Les opérations de trésorerie et sur titres ont ainsi progressé, respectivement, de 8,2 % et de 23,2 %.

S'agissant des indicateurs de développement financier et d'inclusion financière, le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) s'est situé à 93,2 %, les crédits bruts ont représenté près de 40 % du PIB. Le taux de bancarisation de la population s'établit autour de 15 % et le système bancaire dispose de 4,7 guichets pour 100 000 adultes.

La qualité du portefeuille d'engagements des banques est restée stable : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont représenté 18,4 % des encours totaux de crédit après 17,4 % en 2013. Néanmoins, le taux de provisionnement des créances en souffrance a progressé, s'établissant à 54,4 % après 52,2 % en 2013. Au total, l'encours des créances en souffrance non couvertes par des provisions s'est établi à 259,2 milliards (contre 233,0 milliards en 2013), soit 5,6 % du total de bilan du système bancaire, comme en 2013, et 8,5 % des crédits bruts (8,3 % en 2013). Le total de fonds propres nets du système bancaire est ressorti en légère baisse de 2,1 %, à 439,8 milliards et représente 9,5 % du total de bilan (10,9 % en 2013).

Système bancaire du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

| Actif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Passif | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Opérations de trésorerie et interbancaires | 584,4 | 609,5 | 711,2 | 769,8 | Opérations de trésorerie et interbancaires | 436,1 | 494,6 | 713,6 | 838,2 |
| Opérations avec la clientèle | 2 014,6 | 2 171,3 | 2 481,0 | 2 704,0 | Opérations avec la clientèle | 2 391,0 | 2 569,8 | 2 713,9 | 3 092,4 |
| Opérations sur titres et diverses | 599,3 | 686,8 | 725,2 | 893,1 | Opérations sur titres et diverses | 110,1 | 145,1 | 171,8 | 162,3 |
| Valeurs immobilisées | 155,3 | 181,3 | 206,5 | 255,9 | Provisions, fonds propres et assimilés | 416,6 | 439,4 | 524,7 | 529,9 |
| Total | 3 353,7 | 3 648,9 | 4 123,9 | 4 622,8 | Total | 3 353,7 | 3 648,9 | 4 123,9 | 4 622,8 |
| Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire) | 65,1 | 66,1 | 65,0 | 66,5 | Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) | 22,5 | 15,2 | 16,5 | 5,8 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) | 12,8 | 8,9 | 8,7 | 3,3 | | | | | |

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Au plan des résultats, le produit net bancaire s'est amélioré de 4,9 %, pour s'établir à 275,2 milliards, grâce à l'augmentation des produits de prêt à la clientèle (+ 5,2 %) et des opérations sur titres (+ 20,4 %). Toutefois, le résultat d'exploitation a baissé de près de 50 % du fait de la progression des frais généraux (+ 8,3 %) et des provisions pour risque (+ 77,2 %). Dans ce contexte, le résultat net est ressorti en baisse de 63,0 % pour atteindre 15,9 milliards, après 43,2 milliards en 2013. La rentabilité des banques sénégalaises s'est ainsi détériorée, le coefficient de rentabilité passant de 8,7 % en 2013 à 3,3 % en 2014. Le taux de marge nette a également diminué, passant de 16,5 % à 5,8 %. Enfin, le coefficient net d'exploitation s'est dégradé de 65,0 % à 66,5 %.

PERSPECTIVES

En 2015, la croissance économique du Sénégal devrait accélérer à 5,4 % selon les prévisions de la BCEAO. Outre les projets d'investissement publics en infrastructures, l'économie sénégalaise devrait en particulier tirer profit d'un environnement international favorable, du fait en particulier de la baisse des prix des produits pétroliers importés, qui réduit la facture énergétique du pays et procure des marges de manœuvre budgétaires *via* un allègement des subventions aux carburants. Selon le FMI, l'activité économique serait également soutenue par la dépréciation du franc CFA vis-à-vis du dollar, combinée à la bonne orientation des transferts des migrants, ainsi qu'une production agricole favorisée

notamment par les efforts de modernisation entrepris depuis plusieurs années.

L'inflation devrait redevenir positive, mais rester modérée en 2015, à 1,0 % en moyenne annuelle selon la BCEAO, dans un contexte de stabilité, ou de baisse, des cours des principaux marchés mondiaux de matières premières.

Comme pour d'autres pays de la Zone franc, l'adoption du PSE vise à une accélération significative du potentiel de croissance du pays à moyen et long terme et à un renforcement des filets de protection sociale, afin que la croissance économique soit aussi inclusive que possible. Selon le FMI, le succès de ce programme dépend de manière critique de la capacité à maintenir des marges de manœuvre budgétaires suffisantes pour assurer un financement régulier et pérenne des investissements publics. Cet objectif implique une politique de consolidation budgétaire, permettant de ramener le déficit budgétaire global de 4,7 % prévu en 2015 vers le niveau de déficit de 3 % retenu dans le dispositif de convergence communautaire. Ceci suppose une bonne maîtrise des dépenses courantes, combinée à un élargissement des bases fiscales et, plus généralement à une meilleure mobilisation des recettes. La mise en œuvre effective des réformes structurelles et l'amélioration souhaitable du climat des affaires doivent avoir pour objectifs de faciliter l'essor du secteur privé, en particulier celui des PME, et d'accroître l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux, dont les financements sont cruciaux pour mener à bien les investissements prévus.